

TRAMELAN, LE 23 OCTOBRE 2024

MESSAGE AU CONSEIL GÉNÉRAL

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

Service : 6150 – Travaux Publics / Dicastère « Domaines Publics »

Objet : **Remplacement balayeuse :**
Préavis du CM au CG d'un crédit d'investissement de CHF 157'981.70 TTC



Annexes : - Les offres sont à disposition pour consultation « papier » ou au format pdf sur demande par courriel auprès des bureaux des STT.

0. Descriptif

La voirie dispose actuellement d'une balayeuse (*Bücher City Cat 2020*) datant de 2008 laquelle affiche environ 5'300 heures de travail au compteur.

Pour le nettoyage de l'espace public et autres prestations ponctuelles, la moyenne d'utilisation est de 300 heures par an.

Agée de désormais 16 ans, la balayeuse actuelle arrive en « fin de vie » dans le sens où des pannes conséquentes surgissent inopinément et de manière répétitive. L'occurrence est particulièrement en augmentation depuis 3 ans !

Depuis octobre 2021 à avril 2024, les coûts d'entretien et de réparation sont significatifs et s'établissent à un montant de CHF 32'800. TTC, soit plus du double des frais d'un entretien « standard ». Force est de constater que cette situation ne va cesser de se péjorer.

Outre l'aspect financier, ces pannes, respectivement les absences répétitives de la balayeuse, ont notamment pour conséquence une diminution de la qualité de service et une perte de temps.

1. Appel d'offres, coûts et évaluation :

L'appréciation du marché des fournisseurs pour ce type de machine particulière s'est inscrite dans un marché de « niche ». Au demeurant des qualités techniques requises et appropriées, la proximité du SAV est également un aspect important à prendre en considération.

S'agissant de l'option d'une machine partagée avec d'autre(s) commune(s), la pratique nous convainc de ne pas aller dans ce sens. En effet, en premier lieu, l'éloignement avec une commune environnante susceptible d'être intéressée poserait des problèmes de logistique et induirait un temps certain de transport ou déplacement. La disponibilité, respectivement les périodes d'utilisation, nous paraissent difficilement conciliables. On peut encore évoquer la difficulté du modèle à choisir qui dépend des spécificités et pratiques de chaque village. Au demeurant, une adéquation des plans d'investissements serait évidemment requise.

Ainsi, tous les modèles proposés ont été testés et évalués par l'équipe des Travaux Publics en condition de travail à travers le village pendant une journée entière. Une enquête de satisfaction auprès de diverses communes a aussi été menée.

Les modèles retenus sont les suivants :

Karcher MC 250

AVANTAGES / INCONVÉNIENTS
✓ ASPIRATION ✓ CONFORT ✓ DÉSHÉBAGE ✓ SIMPLICITÉ D'UTILISATION
❖ DIMENSION ❖ FIABILITÉ ❖ COURTE EXPÉRIENCE



Bücher City Cat V20E (électrique)



AVANTAGES / INCONVÉNIENTS	✓ FINESSE ET PRÉCISION	❖ PRIX ❖ AUTONOMIE ❖ UTILISATION ❖ FIABILITÉ ❖ BORNE DE RECHARGE
--------------------------------------	-------------------------------	---

Bücher City Cat V20



AVANTAGES / INCONVÉNIENTS	✓ MANIABILITÉ ✓ CONFORT AMÉLIORÉ ✓ GABARIT ✓ LONGUE EXPÉRIENCE ✓ PROXIMITÉ SAV	❖ PUISSANCE
--------------------------------------	---	--------------------

Coûts (yc reprise)

- Modèle Karcher MC 250 CHF 154'631.25 TTC
- Modèle Bücher City Cat V20E
Brut (montant fournisseur) CHF 246'165.35 TTC
Net (yc borne et raccordement) CHF 341'165.35 TTC
- Modèle Bücher City Cat V20 CHF 157'981.70 TTC

Evaluation

MODÈLES / CRITÈRES ET NOTE <i>(1 = MAUVAIS / 10 = BON)</i>	KARCHER MC 250	BÜCHER CITY CAT V20E	BÜCHER CITY CAT V20	PONDÉRATION
PRIX	(154'631.25 CHF) 10	(246'165.35 CHF + 95'000.- CHF) 1	(157'981.70 CHF) 9.8	50 %
FIABILITÉ / EXPÉRIENCE	5	8	10	50 %
PUISSANCE	10	7	8	
ERGONOMIE / GABARIT	1	8	8	
CONFORT	10	8	9	
NOTE FINALE	8.25	4.38	9.28	

Remarques :

- Le modèle Karcher MC 250 obtient la note de 1 au critère « Ergonomie / Gabarit » en raison de son empâtement qui ne permet pas de traiter une majorité des trottoirs du village.
- Prérrogative du service communal de l'électricité pour modèle électrique, respectivement borne de recharge ;
 - « Toutes les bornes de recharge (même intégrée au vhc ou mobile) doivent impérativement être annoncées au GRD via une DRT. Le réseau électrique du secteur de la Promenade-Trame est actuellement sous-dimensionné et déjà fortement sollicité. C'est pourquoi, toutes les DRT pour bornes de recharge sont systématiquement refusées dans ledit secteur jusqu'au renouvellement du réseau de distribution. Moyennant une fouille de 250m jusqu'à la station MT Méval depuis le dépôt TP, il serait possible de réaliser un nouveau raccordement pour, respectivement une borne à 5'000.- CHF et un raccordement (câble et génie civil) estimée à CHF 90'000.-, soit un montant total d'environ 95'000.- TTC. »
- En l'état, le modèle électrique induit un coût très (trop) onéreux ; de surcroît considérant les délicates perspectives financières de la Commune.
- Compte tenu d'une durée de vie d'environ 15 ans pour une balayeuse, l'option d'un modèle électrique à cette échéance pourrait évoluer positivement, d'une part pour le développement et évolution technique de la machine proprement dit, et d'autre part, une diminution des coûts de fabrication. A noter aussi que dans cette même perspective, l'augmentation de la capacité du réseau BT pourrait être accomplie et ainsi, diminuer les coûts de raccordement d'une borne de recharge.

➤ **Le modèle Bücher City Cat V20 obtient la meilleure note.**

2. Plan d'investissements

Cet achat figure au Plan d'investissements sur l'exercice 2025 sur la base de montant de planification, comme suit ;

Tâche	Objet	Total TTC
6150	Remplacement balayeuse	200'000.- CHF

3. Procédure, compétence et planning

De la compétence financière du Conseil Général, l'objet s'intègre dans le planning suivant :

Appel d'offres et test diverses machines	Juin à août 2024
Commission « Domaines Publics »	26 septembre 2024
Commission des Finances	22 octobre 2024
Conseil Municipal	29 octobre 2024
Conseil Général	25 novembre 2024
Ordre d'achat	Fin novembre 2024
Livraison	Printemps 2025

4. Préavis

En date du 26 septembre 2024, la commission « Domaines Publics » a préavisé **favorablement** l'achat du modèle « Bücher City Cat V20 » et l'octroi du crédit correspondant d'un montant de CHF 157'981.70 TTC.

En date du 22 octobre 2024, la commission des Finances a préavisé **négalement** cet achat.

Le Conseil Municipal en date du 29 octobre 2024 a préavisé **favorablement** l'achat du modèle « Bücher City Cat V20 » et l'octroi du crédit correspondant d'un montant de CHF 157'981.70 TTC.

5. Conclusion

Considérant sa vétusté, la balayeuse actuelle rencontre de manière récurrente des pannes qui engendrent de nombreuses réparations. Cette situation diminue grandement la qualité et l'efficacité des prestations à assurer pour la collectivité avec cette machine.

Les frais d'entretien sont en forte augmentation depuis maintenant 3 ans. Force est de constater que cet état de fait ne va cesser de se péjorer.

Par conséquent, le remplacement de la balayeuse apparaît inéluctable et vise en particulier à :

- Améliorer la qualité de service.
- Améliorer l'efficacité de travail.
- Bénéficier d'un meilleur confort de travail.
- Réduire les coûts d'entretien et de réparation.

Pour ces raisons, le Conseil Municipal recommande au Conseil Général d'accepter l'octroi d'un crédit total de CHF 157'981.70 TTC pour l'achat d'une nouvelle balayeuse « Bücher City Cat V20 ».